



# Flash info



N°69- janvier 2017

## Le mot du Maire

Le mois de janvier est arrivé cette année avec de la froidure.

Je vous invite donc à venir vous réchauffer salle basse de la mairie le samedi 21 janvier à 11h30, au cours de ce moment traditionnel de partage et d'échange, vous pourrez me poser les questions qui vous tiennent à cœur, sur le village, les animations, la fin du déroulement de la mise en place du PLU.

Je vous ferai le point sur les actions et les travaux de l'année écoulée et sur les projets de l'année à venir.

A cette occasion, nous vous présenterons les santons enfin restaurés. Ce sont des santons de grande taille en papier mâché qui datent de la deuxième moitié du 19ème siècle, la restauration est magnifique.

Pour ceux qui ne pourront pas venir le 21 janvier, je leur adresse dès à présent mes vœux cordiaux et amicaux pour cette nouvelle année, vœux de bonheur et de santé.

Des vœux qui ouvriront, je l'espère, une année avec moins de meurtrissures et de drames que lors de l'année 2016.

Je convie plus particulièrement les nouveaux habitants à venir nous rejoindre. J'en profiterai pour leur souhaiter la bienvenue dans notre village.

Je remercie Matthieu REY d'avoir œuvré pendant dix ans pour l'entretien et l'embellissement du village, il nous quitte pour aller travailler à la COVE.

Je souhaite la bienvenue à M. Gaëtan ROUX qui lui succède à partir du 1er janvier 2017.

Le Maire, François Ille

## Cérémonie des vœux

Beaucétaines, Beaucétains  
à tous les nouveaux habitants  
François Ille, Maire du Beaucet et toute son équipe,



vous invitent à la présentation des vœux et en profiteront pour accueillir les nouveaux habitants autour d'un verre de l'amitié.



**Le samedi 21 janvier 2017  
à 11h30  
Salle basse de la mairie.**

Le secrétariat de la Mairie est ouvert  
du mardi au vendredi  
de 8h30 à 12h30

le mercredi de 8h30 à 15h00

Vous pouvez nous joindre par téléphone aux heures d'ouverture de la mairie ou par mail: [mairie.beaucet@orange.fr](mailto:mairie.beaucet@orange.fr)



# Les agents communaux

Après dix ans de bons et loyaux services auprès de la Commune, Matthieu Rey va désormais poursuivre sa carrière vers de nouveaux horizons et travailler à la COVE.

Durant cette période, il a su non seulement entretenir le village (vaste entreprise) mais également participer à la vie quotidienne de celui-ci. Pour son implication, nous le remercions et lui souhaitons le meilleur dans ses futures fonctions.

Nous accueillons donc Gaëtan Roux qui remplacera Matthieu à son poste, vous pourrez le rencontrer prochainement, car il participera avec Florence Nougier au recensement de la population qui aura lieu du 19 janvier au 18 février. Bienvenue à lui.

A l'occasion de la cérémonie des vœux du Maire le samedi 21 janvier à 11h30, vous pourrez faire vos adieux à Matthieu et faire connaissance avec Gaëtan ROUX et Roger VACHET.



## Association

### ASSOCIATION ENVIRONNEMENT et LOISIRS au BEAUCET

L'association Environnement et Loisirs au Beaucet vous présente ses meilleurs vœux pour 2017.

Venez découvrir nos activités lors de notre Assemblée Générale qui se tiendra

**mardi 31 janvier 2017 à 17h15,**  
salle Antonella au centre du village du Beaucet.

Même si vous n'êtes pas adhérent, vous êtes les bienvenus à cette soirée.



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2017

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



### OFFRE DE LOCATION

#### D'UN APPARTEMENT COMMUNAL NON MEUBLÉ

La commune de Le Beaucet met en location un appartement communal de type T2 de 36 m<sup>2</sup> comprenant :

- 1 chambre
- Salle à manger avec coin cuisine
- 1 salle d'eau
- 1 WC

Peintures refaites, chauffages électriques neufs. Disponible

Situé au cœur du village, dans une ruelle calme. Au 1<sup>er</sup> étage d'un immeuble composé de 4 appartements communaux. Vue imprenable sur les Dentelles de Montmirail.

LOYER : 420€ Hors charges

#### Conditions particulières :

- Caution solidaire exigée
- dépôt d'un mois de garantie

Visite sur demande (contacter la Mairie pour prise de RDV au : 04 90 66 00 23)

#### Dépôt ou envoi d'un dossier de candidature en Mairie comprenant :

La lettre de candidature qui précisera notamment si le demandeur a un garant.

Justificatifs des revenus mensuels

-nature du contrat de travail (CDD, CDI, AUTO ENTREPRENEUR...)



Flash info Parution mensuelle

Mairie de le Beaucet  
7, rue Coste Chaude  
84210 LE BEAUCET  
Tél: 04.90.66.00.23  
Fax: 04.90.66.17.77

Mail : [mairie.beaucet@wanadoo.fr](mailto:mairie.beaucet@wanadoo.fr)  
Site : [www.lebeaucet.com](http://www.lebeaucet.com)

Direction de la publication : Le Maire  
Conception-Réalisation-Impression : Mairie  
Tirage: 220 exemplaires